



Matériel de guerre

Les exportations vers des pays à risques indignent la gauche

Evolution des exportations suisses de matériel de guerre de 1983 à 2012

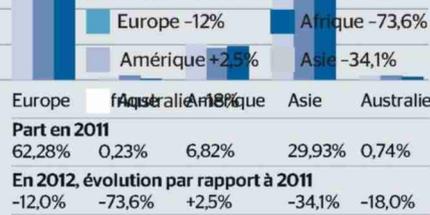
En millions de francs



Exportation de matériel de guerre en millions de francs, par continents, répartition en pourcentage, en 2011



Evolution 2012 par rapport à 2011



X.DD SOURCE: SECO

L'industrie de l'armement veut exporter plus facilement à l'étranger pour faire face à la crise
Xavier Alonso Berne

Les chiffres sont éloquentes: l'industrie d'armement suisse a connu une année 2012 morose. Avec -20% d'exportations (700,4 millions en 2012, contre 873,6 millions en 2011), le secteur tire la sonnette d'alarme. Et l'appel a été entendu par la classe po-

litique. Une motion «Mettre fin à la discrimination de l'industrie suisse d'armement» a été entérinée, hier, par la Commission de politique de sécurité du National (par 13 oui contre 9 non).

Ce texte, déjà accepté par le Conseil des Etats et avec un avis favorable du Conseil fédéral, demande un assouplissement de l'ordonnance sur le matériel de guerre. Et le mano a mano entre la gauche et la droite lors des débats en plénum est déjà programmé. Car si, selon les partis de droite, cette modification permettra à l'industrie d'armement d'être concurrentielle, pour la gauche et

les milieux pacifistes, la Suisse a sacrifié le respect des droits de l'homme aux considérations économiques.

«Simplement scandaleux!» tonne le Vert vaudois Christian van Singer, avant de poursuivre: «Le Conseil fédéral avait combattu l'initiative du GSsA en 2009 (*ndlr: refusée par 68,2%*) en faisant valoir que nos conditions étaient très strictes, et maintenant il change les règles. Les Européens, à juste titre, achètent moins d'armes, on veut donc compenser en favorisant l'exportation vers des pays à risques comme le Pakistan,

Lausanne

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 33'654
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Themen-Nr.: 331.1
Abo-Nr.: 1078759
Seite: 6
Fläche: 47'903 mm²

l'Arabie saoudite et l'Egypte.» Au PS, tout comme chez Amnesty International, qui dénonce un «revirement incompréhensible du Conseil fédéral», le ton identique est à l'indignation.

Examen au cas par cas

En effet, modifiée en 2009 peu avant le scrutin, l'ordonnance sur la vente de matériel de guerre stipule les conditions qui interdisent le commerce d'armes: la violation des droits de l'homme, l'implication dans un conflit armé et le risque que les armes soient utilisées contre les civils. C'est sur l'exigence des droits de l'homme que la souplesse est demandée en faveur d'un examen au cas par cas.

Et la subtilité est de mise! Ainsi, des systèmes radars et du matériel lourd (canons, véhicules blindés,

par exemple) pourraient à nouveau prendre le chemin du Pakistan, de l'Arabie saoudite et de l'Egypte, car il est peu probable qu'ils soient utilisés contre des civils lors de violations des droits humains (contrairement aux pistolets et aux fusils). «La gauche exagère tout de suite. Nous ne demandons pas un assouplissement, mais une clarification pour un certain type de matériel», analyse le vice-président de la commission, Thomas Hurter (UDC/SH).

«Dans les faits, nous voulons que la Suisse puisse être concurrentielle sur ces marchés. La France, l'Allemagne et l'Italie, qui sont des démocraties prônant également le respect des droits humains, vendent des armes à ces pays sans états d'âme», lâche le conseiller national schaffhousois.

Pour Thomas Hurter, comme pour la majorité de la commission, les places de travail sont en jeu.

«Ces clarifications dans les possibilités d'exportation ne vont rien changer dans le fond. Le Conseil fédéral continuera à se montrer très prudent. Par ailleurs, notre industrie ne pèse rien en comparaison internationale. Et la vague de licenciements a touché tout le secteur de l'armement partout en Europe», estime Thomas Hurter.

En Suisse, le secteur de l'armement compte quelque 10 000 emplois. Ces derniers mois, les annonces négatives se sont multipliées. RUAG a biffé 65 emplois à Thoune (BE), Mowag quelque 270 à Kreuzlingen (TG) et Air Defence, à Zurich, a licencié 80 employés.

De l'initiative dans l'air

«Je ne veux pas demander l'interdiction totale des exportations d'armes, mais j'aimerais renforcer les critères et traduire dans la Constitution le texte de l'ordonnance encore en vigueur. Il faut répondre au malaise de la population suite à la volte-face du Conseil fédéral.» Josef Lang, ex-conseiller national (Vert/ZG) et figure du Groupe pour une Suisse sans armée

(GSSA), a une idée. Et il est formel: si le texte pro-armes est accepté en plénum, il repart au combat.

«Nos dernières initiatives pour interdire les ventes d'armes ont été clairement refusées. J'en prends acte. Mais, à chaque fois, le Conseil fédéral promet des mesures strictes de contrôle sur lesquelles il s'assied ensuite. Ancrer dans la Constitu-

tion ces critères rendra leur interprétation moins dépendante des besoins de l'économie», affirme Josef Lang, qui estime pouvoir compter sur un large soutien des organisations pacifistes, de la gauche (Verts et PS), des Eglises, mais aussi de «nombreux bourgeois, comme certains partis du centre droit ou encore les milieux académiques», estime le pacifiste.